

RECIMinfo

Bulletin du *Registre des Citoyens du Monde*, numéro 5, octobre 2009, 2 €

Déclaration faite, il reste à construire

Nous venons de célébrer, tout au long de l'année 2008, le soixantième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, mais en même temps, nous avons atteint soixante ans de non application universelle de ces mêmes droits. Ce texte promulgué le 10 décembre 1948, alors que les champs de ruines laissés par la 2ème guerre mondiale étaient encore nombreux, alors que les populations souffraient de nombreuses restrictions, alors que tout le monde craignait que le Blocus de Berlin ne dégénère en une nouvelle guerre ce texte préparé pendant trois années est considéré encore aujourd'hui comme l'un des textes majeurs de l'histoire de l'humanité. Alors pourquoi n'est-il pas appliqué ? Parmi les raisons que l'on peut invoquer, retenons-en deux :

Tout d'abord, cette déclaration n'est qu'une déclaration de principe, une sorte de " *code de bonne conduite* ". La Charte des Nations Unies, votée en 1945, après un préambule très court, s'est attachée à décrire ou prévoir le fonctionnement de l'organisation. Dans le contexte de la Charte, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme complète la Charte en précisant la philosophie de la civilisation universelle qu'elle propose. Et désormais, depuis le 10 décembre 1948, tout nouvel État qui demande son admission aux Nations Unies est censé connaître aussi bien la Charte à laquelle il adhère, que la Déclaration Universelle qui complète cette dernière. Cependant, une déclaration n'est pas une loi.

La deuxième raison de la non-application des Droits de l'Homme nous oblige à considérer la nature même de l'organisation des ces nations qui ne veulent pas de l'unité dont le monde pourrait rêver. Non ! l'unité s'arrête à la nature des composants : cet attroupement d'États est-il autre chose qu'une bourse des intérêts particuliers ? un Wall Street teinté de courtoisie et de diplomatie, qui s'efforce d'apporter un peu d'humanité aux victimes de la pandémie financière. Empêchée d'agir par la Charte elle-même, l'ONU ne peut que chanter le refrain que le Docteur Evatt, président de l'Assemblée Générale de l'ONU en 1948 a

créé pour répondre à l'interpellation des Citoyens du Monde :

9 décembre 1948 : "L'ONU n'est pas là pour faire la paix, mais pour la maintenir quand les États l'auront organisée".

que l'on pourrait parodier en

10 décembre 1948 : "L'ONU n'est pas là pour faire appliquer la Déclaration Universelle des Droits de l'homme, mais pour la resservir quand les États l'auront organisée".

Ici le message est clair : si nous ne pouvons compter ni sur les États ni sur les organisations internationales, alors, rejoignons tous les citoyens qui ont commencé à construire le monde dans lequel nous voulons vivre.

Daniel
"compagnon bâtisseur
de la démocratie mondiale".

Sommaire

| | |
|-----------------------------------------------------|----------|
| Déclaration faite, il reste à construire..... | p.1 |
| Élections au Congrès des Peuples de 2007..... | p.2 |
| Session de Liège, novembre 2007..... | p.3 |
| Session de Brasilia, mai 2009..... | p.4 |
| ASCOP : « Faire ensemble - citoyens du monde »..... | p.5 |
| Servas International..... | p.5 |
| Sous le signe de l'unité | |
| ♦ Journée de l'Unité Mondiale..... | p.6 |
| ♦ Arbres de l'Unité Mondiale..... | p.6 |
| Territoires Citoyens du Monde..... | p.7 |
| Séminaires d'Études Mondialistes..... | p.7 et 8 |

Histoire d'un silence

Il s'est passé plus de deux ans depuis la parution du bulletin RECIM-info n° 4. Et pourtant notre équipe (bénévole) est loin d'avoir chômé. Les 11^{es} élections au Congrès des Peuples ont eu lieu. Le Congrès des Peuples a tenu deux sessions : à Liège en novembre 2007 et à Brasilia en mai 2009. L'année 2008 a connu de très nombreuses activités, et le site www.recim.org a été recomposé et enrichi. Ce bulletin papier est plus particulièrement destiné à ceux qui ne disposent pas d'Internet.. Je vous en souhaite bonne lecture.

Onzièmes élections au Congrès des Peuples

Le précédent bulletin « RECIM-info n° 4 » avait lancé un appel à candidature. Suite à cela, 20 personnes se sont portées candidates pour l'élection de 15 nouveaux Délégués au Congrès des Peuples. 20 candidats, c'est à dire, le nombre exact qui est était espéré. La Commission de Contrôle des Élections n'est pas intervenue pour « sélectionner » les meilleurs, et ce sont donc les électeurs qui ont directement choisi leurs délégués.

Le corps électoral était composé de 5.000 personnes de 110 pays différents. Cependant, les documents de 376 personnes nous ont été retournés principalement suite à des changements d'adresse (et quelques décès).

Voici les résultats des élections :

Electeurs 4624; **Votants** : 1317 (soit 28,5 %)

Votes nuls ou blancs : 15

Votes exprimés : 1302

Résultats :

| Prénoms NOMS | nombre de voix obtenues | |
|----------------------------|-------------------------|------|
| Chris HAMER | 1031 | élu |
| Heloïsa PRIMAVERA..... | 1010 | élue |
| Dauji GUPTA..... | 982 | élu |
| Marie-Louise DUBOIN | 971 | élue |
| Liliane METZ-KRENCKER..... | 913 | élue |
| Joël LUGUERN | 904 | élu |
| Wolfgang FISCHER..... | 901 | élu |
| Leo REBELLO..... | 898 | élu |
| Diomaye SENE | 896 | élu |
| Rob WHEELER | 873 | élu |
| Ulisses RIEDEL | 851 | élu |
| Mustapha NAFATI..... | 824 | élu |
| Bernard CHUZEVILLE..... | 802 | élu |
| Yves ANGELLOZ..... | 802 | élu |
| Vincent PEINGNEZ..... | 801 | élu |
| Karl KPODO..... | 784 | |
| Georges FEDERMANN | 771 | |
| Kenneth KOSTYO | 765 | |
| Rasmus TENGGERGEN..... | 654 | |
| Gerhard HIRSCHMANN..... | 574 | |

Le mandat des 15 élus est de neuf années, soit jusqu'en 2016. Les présentations et intentions de chacun des candidats sont disponibles sur Internet à l'adresse : www.recim.org/a07/kandidati.htm. Sur simple demande, nous pouvons vous envoyer par la Poste le « cahier des candidats ».

Ces 15 nouveaux élus se sont ajoutés aux 30 élus restants issus des 10 premières élections.

Comité Exécutif et Bureau

Lors de la session de Liège (voir ci-après) les délégués présents ont élu 9 Délégués pour constituer le Comité Exécutif. Celui-ci est composé de :

Peter Davidse, Chris Hamer, Marc Garcet, Ursula Grattapaglia, Liliane Metz-Krencker, Heloïsa Primavera, Ulisses Riedel, Rob Wheeler, Roger Winterhalter

Puis le Comité Exécutif a élu le Bureau composé de :

- ? **Présidente** : Heloïsa Primavera,
- ? **Vice-Présidente** : Liliane Metz-Krencker
- ? **Secrétaire Général** : Marc Garcet
- ? **Délégué aux finances** : Peter Davidse

Comité des Sages : Henri Cainaud

A noter que la Présidente Heloïsa Primavera a démissionné de cette fonction le 6 mai 2009. Au titre de l'article 8.4. du Règlement, c'est **Liliane Metz-Krencker** qui assume actuellement cette fonction.

Le mandat du Comité Exécutif et du Bureau est de trois ans.

**Prochaines élections de Délégués au Congrès des Peuples :
entre le 21 juin et le 21 septembre 2010**



Questions de lecteurs :

Je ne comprends pas pourquoi 1/3 des candidats sont français, plus de 1/2 européens, et il n'y a que 3 femmes sur 20 personnes. C'est une bien mauvaise distribution (...)

Marie-Thérèse T. (France, 38)

La récente élection au Congrès des Peuples me donne l'occasion de signaler que sur la liste des 20 postulant(e)s à un siège ne figuraient aucune candidature : de Chine, du Japon, d'Indonésie ... de Turquie, du Pakistan, d'Égypte, d'Algérie ... de Russie .. du Canada...alors que la France a dû paraître surreprésentée.

Un tel déséquilibre, eu égard à la fois à l'importance démographique des pays cités et à la nécessaire distribution diversifiées des responsabilités mondiales, devrait à tout prix être évité à l'avenir. Je pense que mon sentiment pourra être partagé par beaucoup

André F. (France, 57)

Réponse : Nous partageons pleinement les observations formulées par Marie-Thérèse et par André. Nous aurions aimé que les candidatures soient issues de personnes équitablement réparties à travers la planète, qu'il y ait parité entre hommes et femmes, entre toutes les classes sociales, les courants de pensée et entre toutes les nuances de couleur de peau. Mais la réalité n'est pas celle-là. Par différents médias, nous avons lancé un appel à candidatures. Il nous fallait un minimum de 20 candidats et la commission a reçu 20 candidatures, pas une de plus ! La volonté de construire la démocratie mondiale n'apparaît que dans 112 pays sur 192. Cela veut dire que la répartition géographique du corps électoral mondial n'est en rien proportionnelle à la répartition de la population mondiale. La commission a cependant constaté que les candidatures exprimées en 2007 représentaient assez bien la répartition géographique des électeurs au Congrès des Peuples. Concernant les différentes parités, la commission met en application l'esprit de l'article 2 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, à savoir que l'on ne doit commettre aucune discrimination (fut-elle « positive » !). Seuls l'historique, la compétence et les programmes peuvent être déterminants. Les candidatures ont donc été portées telles quelles devant le jugement souverain des électeurs.

La Commission de Contrôle des Élections

Article 4.6. du Règlement du CdP :

La Commission de Contrôle veillera à assurer une répartition équilibrée des candidatures selon des critères conformes à l'esprit de l'article 2 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Article 2 de la DUDH

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.



2, 3 et 4 novembre 2007 :

Session de Liège

Enfin, le Congrès des Peuples a retrouvé une réelle existence, même si l'institution doit encore se rôder pour retrouver la visibilité perdue depuis des années et l'envergure que chacun attend d'elle.

La rencontre du vendredi soir s'est déroulée à l'Auberge de Jeunesse de Liège, essentiellement pour faire connaissance, d'abord au cours d'un repas, puis au cours d'une soirée : ils étaient 14 élus du Congrès des Peuples ; nous étions 25 au titre de l'Assemblée Consultative.

Les réunions de samedi et de dimanche se sont tenues au « Motorium de Herstal », (une ancienne usine), lieu géré par l'Association Interrégionale de Guidance et de Santé. C'est l'AIGS qui accueillait cette session.

Roger Winterhalter, président sortant, a accueilli les participants en mettant l'exergue sur notre utopie : nous devons inventer le monde de demain, celui du « savoir vivre ensemble ». Nous devons en parler, mais nous devons surtout le faire.

Marc Garcet et Henri Cainaud, les plus anciens élus, ont voulu rendre hommage à Guy et Renée Marchand. Sans eux, l'immense espoir né du surgissement de la citoyenneté mondiale en 1948 se serait évanoui et tout le travail des résistants et des pionniers à jamais perdu. Marc a insisté sur les valeurs philosophiques et humanistes qui ont été portées par différentes commissions dans les années 60 et 70, qui ont abouti à la rédaction d'une vingtaine de livres, et qui ont justifié la création de l'Institut d'Études Mondialistes, dont il est maintenant le Président. Puis Henri est remonté plus loin dans le temps, pour rappeler que l'idée du mondialisme démocratique était déjà soutenue, dans les années 20 par un mouvement mené par l'américaine Lola M.Lloyd et la hongroise Rosika Shwimmer. 80 ans sont passés et les faits montrent tous les jours que le monde n'a pas encore trouvé les règles de sa propre existence.

Sur ce, l'assemblée s'est divisée en plusieurs groupes de travail : « vivre ensemble », « faire ensemble », « économie solidaire » et « moyens matériels et financiers ».

Les résultats de la Session

- ◆ Les groupes de travail « vivre ensemble » et « faire ensemble » ont fusionné pour créer une sorte de mouvement « **Faire-ensemble Citoyens du Monde** » dans le cadre de l'Assemblée Consultative, comme force de propositions pour le Congrès des Peuples. V. page 5
- ◆ L'économie solidaire serait le thème central de la session suivante à Brasilia. (voir page 4).
- ◆ L'ASCOP a présenté au Congrès des Peuples une pétition signée par 156 personnes de 16 pays. Par cette pétition les signataires ont demandé que le Congrès des Peuples proclame la journée d'équinoxe du mois de mars de chaque année « **Journée des Citoyens du Monde, Journée de l'unité mondiale** », symbole d'une journée d'action contre les inégalités, les injustices, le racisme et l'exclusion. Cette proposition a été adoptée par le Congrès des Peuples à l'unanimité moins deux abstentions. (voir page 5)..
- ◆ D'autres décisions concernaient le fonctionnement interne.

Le **Congrès des Peuples** existe comme un élément de la construction de la **démocratie mondiale**. La « paternité » de cette institution revient à un journaliste néerlandais : Alfred Rodriguès-Brent qui a réussi à convaincre les principales organisations mondialistes des années 50 et 60 à élaborer un processus capable peu à peu de se positionner par rapport à l'ONU ou même de prendre son relais. Voir RECIM-info n° 4.

Des élections ont été organisées à partir de 1969. Ces élections transnationales ont concerné, dans 114 pays, un peu plus de 100.000 personnes enregistrées sur une liste électorale mondiale. Passée la 10ème élection, en 1998, le Congrès des Peuples s'est trouvé confronté à de réelles difficultés qui l'ont conduit à modifier le Règlement électoral au cours de 4 réunions tenues de 2003 à 2006. Puis l'année 2007 a été celle d'un redémarrage de l'institution : 15 nouveaux Délégués ont été élus, et le Congrès des Peuples renouvelé s'est réuni en session à deux reprises :

Ø à Liège (Belgique) les 2, 3 et 4 novembre 2007

Ø à Brasilia (Brésil) du 11 au 15 mai 2008

Le bureau élu à Liège



De gauche à droite : **Liliane Metz-Krencker** (France) vice-présidente, **Heloisa Primavera** (Argentine) présidente, et **Marc Garcet** (Belgique) secrétaire général. Sur une autre table le trésorier **Peter Davidse** (Pays Bas).



Plantation de l'Arbre de l'Unité Mondiale près de la tour d'Eben Ezer, haut lieu du mondialisme en terre liégeoise : l'érable est tenu par le président sortant Roger Winterhalter tandis que chacun des participants lui a apporté un peu de terre, ici Thontont Kabeya Kabamba, artiste congolais de Lubumbashi.



Du 11 au 16 mai 2009 :

Session de Brasilia

Prévue depuis la session de Liège (novembre 2007) cette session de Brasilia a été mise à mal en raison, d'une part, de quelques difficultés d'organisation du programme initialement prévu, et d'autre part de la pandémie annoncée de grippe A H1N1. Cette incertitude et les difficultés se sont avérées si oppressantes que Mme Heloïsa Primavera a jugé bon de mettre fin à son mandat de présidente du Congrès des Peuples. Mais les participants inscrits ont tenu bon et ils sont venus, si bien que la session prévue a pu valablement avoir lieu mais avec un ordre du jour réaménagé.

Deux réunions en une !

Comme cela a toujours été, les réunions du Congrès des Peuples rassemblent non seulement les Délégués élus, mais également des citoyens du monde et des représentants d'organisations. Les Délégués élus au Congrès des Peuples forment une sorte d'assemblée parlementaire, tandis que, depuis 2004, les citoyens du monde et les organisations, véritable société civile mondialiste, sont réunis dans l'Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples (ASCOP) dont sont membres environ 80 organisations de 23 pays.

Des chantiers importants

La session s'est déroulée du 11 au 15 mai essentiellement en réunions communes, avec cependant deux moments où Congrès des Peuples et ASCOP ont siégé séparément. Les décisions prises à Brasilia ouvrent des chantiers importants dans lesquels tous ceux qui se sentent citoyens du monde et toutes les organisations volontaires pourront s'investir.

► Un groupe de quatre sujets concernait les **Droits de l'homme**. En réponse, la session de Brasilia a décidé de créer un organisme regroupant toutes les personnes ou associations dans le but de créer une **Institution Mondiale des droits humains**. Cette institution serait constituée d'un corps juridique et social émanant des ONG ou de toute personne poursuivant les mêmes orientations pour la défense et la promotion des droits humains. Dans cet objectif, il est envisagé la réalisation dans les meilleurs délais d'une charte des droits humains permettant de poser les définitions et les actions concrètes pour la défense des droits humains. Le texte final doit servir au « Défenseur des Droits de l'Homme » dès maintenant, en contre-pouvoir.

L'association « **Agir pour les Droits de l'Homme** », membre de l'ASCOP, a reçu le mandat de conduire les travaux préliminaires. On prévoit déjà pour cela la tenue d'un « Séminaire d'Études Mondialistes » à Chelles en Mai 2010.

► Un autre groupe de sujets concernait **les relations avec l'ONU**. Le Congrès des Peuples souhaite obtenir un statut auprès de l'ONU. En même temps, il donne son accord à une campagne pour le droit du peuple mondial à une représentation directe au sein de l'ONU.

Ces deux groupes de décisions caractérisent la vision équilibrée de l'avenir des institutions mondiales et internationales. Nul ne connaît l'avenir, et si la démarche mondialiste insufflée par les créateurs du Congrès des Peuples nous semble la plus légitime, elle ne peut cependant ignorer l'existence et la capacité de révision des institutions internationales.

La prochaine session du Congrès des Peuples aura lieu à Zagora (Maroc) au début du mois de Novembre 2010, soit quelques semaines après les 12^e élections au Congrès des Peuples dont le dépouillement est prévu en septembre 2010.

Daniel Durand

AMAZONIE TOUJOURS

Certains Citoyens du Monde avaient été appelés à participer à une campagne mondiale de signatures pour la sauvegarde de l'Amazonie. Cette campagne a recueilli plus de 1.500.000 signatures et a occasionné une session spéciale du Sénat fédéral du Brésil, le mercredi 13 mai. Les membres présents de l'ASCOP et du Congrès des Peuples se sont rendus au Sénat pour assister aux débats. Les débats étaient bien sûr en portugais, mais grâce aux services de quelques espérantistes, tous ont pu suivre le protocole et les thèmes développés. Il y avait un intérêt plus particulier à notre présence au Sénat : en effet Muriel Saragoussi devait s'y exprimer au nom d'un collectif de 600 organisations autochtones de l'Amazonie. Muriel est Déléguée élue au Congrès des Peuples. De l'avis d'Ursula Grattapaglia qui a suivi très attentivement son discours, les propos de Muriel furent excellents tant pour la cause des populations qu'elle représentait que du point de vue de la démocratie mondiale à naître.

Remarquable aussi, l'intervention d'une fillette de 12 ans qui s'est exprimée devant le Sénat pour être le porte-parole des jeunes de sa génération pour que les responsables actuels leur laissent une terre où la vie sera possible.

DD



A Brasilia, « Paraiso na Terra », le bâtiment où s'est déroulée la session du Congrès des Peuples.



Landing Niassy (Sénégal) en compagnie de Ursula et Giuseppe Grattapaglia (Brésil)



Interview de Peter Davidse par Ulisses Riedel dans les locaux de TV-Supren. Traduction par Ana-Maria de Mesquita.



Faire ensemble - citoyens du monde

Lors de la mise en place de la commission interne de l'ASCOP "**Faire ensemble**", à Liège, nous avons retenu de travailler sur les LIENS pour faire progresser notre courant d'idée mondialiste pour voir un jour des Institutions et un Parlement mondial démocratiques représentatifs de l'ensemble des populations de la planète. C'est arriver à convaincre chacun d'un nouvel "imaginaire". Faire avancer nos idées, c'est convaincre, créer des relations, des connexions avec les personnes qui vivent à nos côtés.

Une Citoyenneté, un civisme, une solidarité mondiale n'ont de sens que si cela se traduit par des initiatives citoyennes au niveau local qui donnent une réalité à nos idées. C'est sur le terrain du quotidien que nous devons poser les bases de notre travail de "**faire ensemble**", faire progresser nos idées dans les têtes pour les voir concrétisées dans les urnes ! Voilà pourquoi, nous devons nous doter d'un outil de travail : un réseau de liens qui se transforme en toile d'araignée pour nous relier et être informés rapidement pour :

Agir

Nous allons nous efforcer de mettre en place avec votre aide, un RESEAU FAIRE ENSEMBLE. Vous y trouverez les moyens de (vous et nous) informer, d'élaborer des propositions, de travailler et agir ensemble.

Connaître

Apprendre à se connaître, à fédérer les "bonnes idées", les "bonnes questions" et les "bonnes réponses", les points de vue et prises de position sur l'évolution de la société. Recenser et fédérer les femmes, les hommes, les organisations et associations qui portent des vues, des idées ou "projets" originaux ou innovants pour "mieux vivre ensemble" dans une société plurielle. Connaître et faire connaître l'ensemble des manifestations et actions multiculturelles ou mondialistes.

Échanger

Donner la parole à ceux qui agissent sur le terrain au quotidien C'est sur le terrain que nous devons poser les bases d'une nouvelle "citoyenneté", en faisant progresser nos idées dans les têtes. Ce sont les premières pistes pour agir ensemble. A nous de les utiliser, de les diffuser et de les enrichir. Nous souhaitons pouvoir vous associer le plus largement possible à notre démarche. Nous souhaitons vous voir nombreux à participer, animer, proposer des idées. Voilà pourquoi, nous devons "**Faire ensemble**" le lien. Nous n'avons plus de temps à perdre.

? Le réseau « Faire ensemble - Citoyens du Monde » peut s'implanter partout, là où l'on habite.

? Ceux qui peuvent accéder à Internet sont invités à découvrir la page www.recim.org/ascop/rezo1-fr.htm. Le réseau s'est considérablement développé dans Facebook comprenant plus de 3000 personnes réparties dans une dizaine de groupes.

◆ ASCOP, chez Alain BAL, 16 rue de Belleneuve, 21 270 BINGES (France)

ASCOP

Née en 2003 de la volonté du Congrès des Peuples de rassembler sous un seul toit toutes les organisations qui lui sont liées par la création, l'élection ou le simple soutien, l'ASCOP a acquis sa maturité à l'occasion de la session de Brasilia. C'est en effet cet organe de la société civile mondialiste qui a transmis aux élus du Congrès des Peuples, toutes les attentes des associations et des simples citoyens. En retour, l'ASCOP s'est vue confiée, par le Congrès des Peuples, le soin de poursuivre la réflexion et le travail en vue de la création d'une Institution Mondiale des Droits Humains. Tâche immense.

L'ASCOP rassemble aujourd'hui environ 80 organisations de **23 pays**, mais dont plusieurs sont des organisations **anationales**. L'ASCOP est elle-même **enregistrée au Service Juridique** du Congrès des Peuples, comme organisation de droit mondial.

Si vous voulez renforcer la capacité d'action de l'ASCOP, les adhésions, cotisations et dons peuvent être envoyés à l'ASCOP (adresse ci-dessous)



Pages www.recim.org, cliquer sur « français » puis sur ce symbole. Vous accéderez ainsi librement aux pages d'information de l'ASCOP « **Faire ensemble - citoyens du monde** » dans **Facebook**.



« Belgica », station de métro à Bruxelles, où un groupe « Faire ensemble » de 500 personnes a réalisé d'immenses fresques sur le réchauffement climatique.



SERVAS International

En 1948 Bob Luitweiler, eu l'idée

regroupe près de 15 000 adhérents à travers le monde dans 120 pays.

Hôtes et voyageurs s'engagent à prendre du temps pour l'Échange et la Rencontre avec l'Autre dans une totale gratuité pour une durée minimale de 2 jours. L'hôte ouvre sa maison et accorde du temps au voyageur pour lui faire découvrir son mode de vie et sa culture. L'important c'est la qualité de l'Accueil, de l'Échange et de la Rencontre.

SERVAS tient à garder sa liberté pour préserver ses valeurs de tolérance et d'ouverture à travers les Rencontres entre individus.

Devenir adhérent SERVAS c'est accepter, son éthique, son fonctionnement et ses principes de base de tolérance qui facilitent les Rencontres et oeuvrent pour la Paix.

www.servas.org

de créer le réseau SERVAS pour favoriser les Rencontres entre individus et familles de tous pays du monde. Cette association se donne pour objectif premier d'œuvrer pour plus de paix et de tolérance en faisant se rencontrer individuellement des personnes de tous pays et de toutes cultures sans distinction d'origines ou de langues. SERVAS contribue à promouvoir la compréhension entre les peuples participe à la construction de la Paix. Depuis 50 ans le fruit de ces rencontres entre personnes de pays différents et de cultures différentes, la connaissance de l'Autre, l'échange, l'amitié, favorisent la tolérance entre les peuples.

En tant qu'association internationale, SERVAS, a un siège d'observateur aux Nations Unies parmi les ONG. SERVAS



Sous le signe de l'unité



20 mars 2010, jour d'équinoxe Journée des Citoyens du Monde Journée de l'Unité Mondiale

Deux fois par an, la trajectoire de la terre fait que le soleil se trouve à la perpendiculaire de l'équateur. Ces jours-là, tandis qu'aux pôles, le soleil apparaît en demi-cercle à l'horizon, partout ailleurs l'éclairage et l'obscurité sont parfaitement de longueur égale : 12 heures de jour et 12 heures de nuit. Ce sont les équinoxes de printemps et d'automne. Et si nous projetions cette égalité cosmique sur notre vie de citoyen ? Égalité des personnes en droits et en responsabilités, égalité de toutes les personnes entre elles, malgré les différences, égalité devant les lois... A plusieurs reprises dans l'histoire récente, des citoyens du monde ont proposé que l'une ou l'autre de ces dates, ou les deux, soient célébrées comme la journée des Citoyens du Monde, la journée pour l'unité mondiale, la journée d'action contre les inégalités, contre les injustices, contre le racisme et contre l'exclusion, la journée pendant laquelle tous les habitants de la terre seraient invités à réfléchir au devenir de l'humanité et de la planète.

Le 4 novembre 2007, répondant à une pétition présentée par l'ASCOP, le Congrès des Peuples a voté l'officialisation de l'équinoxe de mars comme "**Journée des Citoyens du Monde - Journée de l'Unité Mondiale**".

Suggestions pour la Journée de l'Unité Mondiale

démarche individuelle

- prendre le temps de lire les informations des Citoyens du Monde et de ceux qui se réfèrent à cette démarche intellectuelle ou politique
- s'intéresser aux actions concrètes inspirées par la citoyenneté mondiale
- verser une contribution volontaire pour la promotion de la citoyenneté mondiale

démarche relationnelle

- signer chacun de ses courriels par "x, Citoyen du monde"
- indiquer sous sa signature dans chacun de ses courriels sa page préférée d'un site citoyen du monde (www.recim.org ou autre)
- saluer ses voisins, amis ou collègues, par quelques mots en une langue autre que la langue d'usage, pourquoi pas en Espéranto.
- inviter au moins une personne à se déclarer citoyen du monde ; lui remettre une formule d'enregistrement

démarche militante

- les enfants sont invités à imaginer des papiers qu'ils pourraient remettre le Jour de l'Unité Mondiale une carte d'identité, un passeport, un laissez-passer
- créer des routes citoyennes du monde
- faire appel aux artistes
- faire une chaîne humaine qui traverse les frontières
- faire une tour de Babel de tableaux et de peintures sur le thème « vivre ensemble ».

démarche collective

- organiser ou participer à une fête
- organiser une projection ou une soirée sur un thème fédérateur
- faire un circuit des sites sur la paix où l'on se passerait des relais, par exemple :Eben-Ezer, Verdun, Lutterbach, Strasbourg. Des choses semblables pourraient se faire en Afrique, ou n'importe où ailleurs....

merci de nous communiquer vos idées et vos initiatives

Quels sont nos symboles ?

Les symboles sont essentiels à l'esprit pour marquer à la fois l'identité, l'appartenance, l'engagement ou la volonté.

Les anniversaires, les jubilés, les noces de coton ou les noces d'or, les fleurs, les marques, les logos, les emblèmes, les drapeaux, les hymnes, les uniformes, les monuments, les mots, les paraboles, les cérémonies, les poignées de main... tout cela est symbole. Et c'est par l'utilisation de tel ou tel symbole en telle ou telle circonstance qu'un message peut passer.

Les Citoyens du Monde que nous sommes, doivent eux aussi recourir à des symboles suffisamment diversifiés afin de faire connaître notre message et signifier notre communauté de vie et de destin autour de valeurs communes : fraternité, solidarité, respect de l'homme, démocratie, respect de la vie, respect de la planète, dépassement des frontières, vision globale, liberté, épanouissement de chacun, etc...

Pour porter ces valeurs et faire connaître notre message, nous avons quelques symboles :

♦ l'appellation « **citoyen du monde** »

♦ un logo

♦ une carte d'identité



Voici deux symboles supplémentaires :

♦ la **journée des Citoyens du Monde, journée de l'Unité Mondiale**

♦ les **arbres de l'Unité Mondiale**

Ces symboles sont ceux de la citoyenneté mondiale et ne sont pas exclusifs des autres symboles portés dans le même sens, tels que la journée de la terre, la journée de la paix, la journée contre le racisme, etc...

Ils ne sont pas exclusifs, non plus, d'autres symboles capables de nous rassembler vers l'unité à laquelle nous aspirons tous: un hymne ? un drapeau ? une langue commune ? Il appartient aux Citoyens du Monde d'écrire leur propre histoire !



Arbres de l'Unité Mondiale plantés :

- ♦ à **KOHE**, (Togo) le 22 juillet 2007
- ♦ à **ACCRA** (Ghana), le 8 novembre 2008
- ♦ à **BRASILIA** (Brésil) tout un « bosquet » de 20 arbres, le 16 mai 2009





Historiquement, les premières mondialisations datent de la même époque (1949) que la création du Registre des CDM et procèdent de la même démarche : l'enregistrement comme CDM correspond à une démarche individuelle, tandis que les mondialisations des villes et communes sont des démarches collectives. Tombées en oubli quelques temps, les mondialisations ont repris avec résolution au début des années 1970, et une commission des mondialisations existe depuis cette époque, liée à l'activité de Roger et Renée Volpellière, Henri Cainaud, Georges Mary, Guy et Renée Marchand et autres. Depuis plus de 10 ans, c'est Roger Winterhalter qui animait cette commission avec des succès tout à fait remarquables : Lutterbach, St-Nolff, Chelles, Lehacourt, Grambois (France), Boulock (Gambie), Gjilan (Kosovo), Dario (Nicaragua), Kalonge, Kashusha, Mbanza Ngungu, Muchungiko, Chegera, (Congo R. D.), Kohé (Togo), Stabroek (Belgique) etc....

Sur proposition du Bureau du Registre faite le 29 avril 2008 et acceptée par la commission le 28 octobre 2008, cette dernière constitue désormais une branche d'activité du Registre. Mais il fallait aller plus loin dans la réorganisation, en raison de la révision du Règlement du Congrès des Peuples. Alors que la Commission des Mondialisations était constituée uniquement de Citoyens du monde intéressés, **le nouveau texte prévoit que les communautés géographiques appelées à voter au Congrès des Peuples soient effectivement représentées par délégation au sein des groupes de travail.**

C'est ainsi qu'en deux étapes : un vote du Conseil d'Administration du Registre des Citoyens du Monde et une réunion qui a eu lieu à Créteil (France) le 28 mars 2009, l'ancienne commission des mondialisations est devenue le « **Conseil de Territoires Citoyens du Monde** ». Le compte-rendu de cette réunion et l'historique sont disponibles sur simple demande à l'adresse du bulletin.

Cette réforme est importante, car elle implique que tout « territoire » qui souhaite se déclarer « citoyen du monde », prévoit une personne ou un comité qui sera le contact du « Conseil des Territoires citoyens du monde », mais également que soit prévu un délégué pour représenter ce territoire au sein du Conseil. Cette réforme concerne bien sûr les nouveaux territoires, mais également les anciennes « communes mondialisées », à qui il convient d'expliquer la démarche.

A quoi cela peut-il servir ? Voyez toutes les suggestions qui sont faites ici. L'enjeu éducatif et pour la conscientisation des habitants de ces territoires est vraiment intéressant. Alors deux questions peuvent se poser :

? si vous habitez l'un des 974 Territoires Citoyen du Monde, pourquoi ne pas vous manifester ?

? et si votre lieu d'habitation, votre lieu de travail ou d'études n'ont pas encore fait cette démarche, seriez-vous prêt à vous lancer dans l'aventure ?

♦ <http://www.recim.org/dem/conseil-fr.htm>

- ♦ Diffusion auprès des habitants de l'information sur les buts et les moyens du mondialisme et du Congrès des Peuples
- ♦ Invitation des Conseils Municipaux et des populations à participer aux élections et à soutenir les délégués élus au Congrès des Peuples.
- ♦ Prise de conscience des populations et en particulier des élèves des écoles quant à la mondialité des grands problèmes (pollution, faim, démographie, armements...) (développement de l'idée de civisme mondial...)
- ♦ Célébration de la Journée de l'Unité Mondiale lors de l'équinoxe de mars. Y associer un thème d'intérêt mondial.
- ♦ Information auprès d'autres villes ou communes des buts et de l'action du Congrès des Peuples.
- ♦ Échanges entre les habitants des territoires citoyens du monde. Jumelages entre Territoires Citoyens du Monde de même niveau
- ♦ Association de cette démarche pour la démocratie mondiale avec celle jumelages déjà en cours, et avec les organisations similaires : « Maires pour la Paix », « Cités Unies », « Villes Jumelles », etc...
- ♦ Organiser des voyages touristiques.
- ♦ Subvention régulière consentie par les Territoires Citoyens du Monde au Congrès des peuples.
- ♦ Matérialisation de la mondialisation : arbre de l'Unité Mondiale, monument, bornes aux entrées de la ville, Charte de Mondialisation affichée dans les Mairies,
- ♦ Ouverture d'un rayon mondialiste dans la bibliothèque municipale
- ♦ Participation à l'édition du bulletin RECIM-monde ou autre publication de même orientation,
- ♦ Participation au Conseil des Territoires Citoyens du Monde
- ♦ Coopération avec les organisations mondialistes membres de l'ASCOP
- ♦ Ouverture d'une Maison de la Citoyenneté Mondiale
- ♦ Adhésion à Solidarité Mondiale contre la Faim

♦ etc.. selon l'imagination



22 juillet 2007 : le chef du village de Kohé (Togo) reçoit le certificat de mondialisation de son village.

Séminaires d'Études Mondialistes

Accra, les 7, 8 et 9 novembre 2008

Quelques citoyens du monde du Ghana, du Togo, de Côte d'Ivoire et de France se sont retrouvés à Lartebiokorshie, commune périphérique d'Accra pour continuer la réflexion initiée lors du Séminaire de Bohicon, en 2006. L'un des thèmes développés portait sur la démocratie en Afrique. L'idée de l'intervenant (et organisateur) Karl Kpodo est que la démocratie doit être considérée comme un ensemble. Peut-on l'instaurer au niveau mondial, si la culture n'en est pas suffisante au niveau local. D'où l'idée d'un Conseil Africain de la Démocratie. Nous en reparlerons. L'autre thème concernait l'initiative citoyenne, et plus particulièrement en matière de préservation de



l'environnement. D'où l'idée de constituer des « Comités d'Initiative Locale pour AMéliorer l'Environnement » (CILAME !?)

Zagora, les 26, 27 et 28 février 2009

Ce même thème de l'initiative citoyenne était développé par une soixantaine de personnes de France et du Maroc réunis à Zagora : « **de la citoyenneté locale à la citoyenneté mondiale** ». Ce séminaire a essentiellement préconisé la mise en réseaux pour le renforcement des capacités de tous les acteurs.

Les comptes-rendus sont disponibles sur Internet <http://www.recim.org/dem/arkiv-fr.htm>. Vous pouvez aussi les demander à l'adresse du bulletin.

Pour obtenir votre carte de Citoyen du Monde et devenir électeur au Congrès des Peuples, adressez le formulaire ci-dessous, rempli et signé, avec la somme de 15 € (ou 8 € pour les petites bourses) ou de l'équivalent en monnaie locale, à l'adresse du bulletin.

"Conscient de mes responsabilités et résolu à obtenir la reconnaissance de mes droits de membre de la communauté mondiale, je demande, tout en conservant ma nationalité, à être enregistré comme **citoyen du monde**".

NOM (en majuscules)..... Post-nom ou nom de jeune fille.....

PRENOMS

Date de naissance Lieu de naissance.....

Adresse physique du lieu d'habitation

Adresse (boîte) postale.....

Code postal, ville et pays

le.....

(signature :)

Joindre si possible une **photographie d'identité**.

Séminaires d'Études Mondialistes

Deux séminaires sont actuellement en préparation :

- ♦ **Ouagadougou** (Burkina Faso) du 14 au 19 décembre 2009
- ♦ **Chelles** (France) les 14 et 15 mai 2010. (Nous parlerons de celui-ci dans le prochain numéro de RECIM-info.)

OUAGADOUGOU, du 14 au 19 décembre 2009

à l'Hôtel BANGRIN à Ouagadougou, Burkina Faso.

Le **CAFES** (Centre d'Assistance, de Formation, d'Emploi et de Stage) organise en collaboration avec le Registre des Citoyens du Monde (**RCM**), l'Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples (**ASCOP**) et le Ministère de la Promotion des Droits Humains du Burkina Faso,

un séminaire de formation sur le thème suivant .. « **La solidarité, la Paix, la Drogue et le Développement Durable, que faire ?** »

- Ø lutte contre la Drogue et stupéfiants en Afrique,
- Ø l'expérience de la guinée Conakry
- Ø l'expérience du Burkina Faso
- Ø Démocratie mondiale comme condition d'avenir possible
- Ø Répartition de la terre, justice et démocratie mondiale
- Ø La citoyenneté et la paix
- Ø Le développement durable
- Ø L'unité africaine, gage de solidarité et de développement en Afrique
- Ø La solidarité internationale et l'humanitaire

avec la présentation de

- ♦ Registre des Citoyens du Monde
- ♦ Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples
- ♦ Solidarité Mondiale contre la Faim
- ♦ La démarche en cours vers une Institution mondiale citoyenne des Droits Humains
- ♦ l'Espéranto, un outil intéressant pour un développement juste et durable

Frais d'inscription: 150 000 F CFA par personne (location de salle, honoraire, diplôme, pause café etc.).

Frais d'excursion et visite d'organisation : 25 000 F CFA par personne (visite touristique, sortie détente ou culturelle). Les perdiems, assurances, hébergement, restauration, déplacements et frais de transport sont à la charge de chaque participant

Inscription directement auprès du CAFES
01 BP 6368, OUAGADOUGOU 01 Burkina Faso
Tél (226) 50 45 83 85. Fax (226) 50 33 33 62
cafes2005@yahoo.fr

Du côté des finances

Le Registre des Citoyens du Monde serait heureux que tout citoyen du monde s'efforce de verser **chaque année** l'équivalent d'une **demi-journée de salaire ou de revenus**. Bien entendu, pour cet "impôt mondial volontaire" chacun est juge de ce qu'il peut faire, compte tenu de ses ressources et des sommes qu'il verse souvent par ailleurs pour la défense de la communauté mondiale.

Dans les pays où existe un Centre d'Enregistrement, tout versement peut donner droit à une déduction fiscale.

Enregistrement - abonnement - contributions volontaires - achats

Paiements :

- soit à votre Centre d'Enregistrement
- soit à : **REGISTRE DES CITOYENS DU MONDE**
CCP PARIS 2848 94 Y

IBAN : FR 10 2004 1000 0108 8489 4Y02 027
Bank Identifier Code : PSSTFRPPPAR

- Nous acceptons les chèques en Euros émis sur des banques françaises
- Pour les autres pays, il faut préférer le mandat poste international ou le virement interbancaire comprenant le code **IBAN** ci-dessus.
- Nous acceptons les **billets de banque** (convertibles ou non) placés dans un papier couleur ou carbone, sous enveloppe non recommandée.

RECIM-info, Imprimé par nos soins

Le numéro : 2 € (envoi compris)

Abonnement pour 5 numéros : 10 €

Tirage : 4400 exemplaires

Directeur de la Publication : Daniel Durand

REGISTRE DES CITOYENS DU MONDE
66 boulevard Vincent Auriol, FR 75013 PARIS

secrétariat comptabilité et bulletin :

"Les Nids", FR 49190 ST-AUBIN (France)

www.recim.org

abc@recim.org